

L'utilité sociale de la prévention spécialisée

Quels enjeux de développement social ?

Benoît Prévost Université Montpellier Paul Valéry

5 juin 2026 – Assemblée générale APS 34

Introduction

« Des années 50 aux années 80, la prévention spécialisée va devenir un acteur original et à part entière du paysage de l'intervention socio-éducative en France. Avec un premier souci, récurrent et toujours d'actualité : la quête de moyens humains et financiers. Les bonnes intentions ne suffisent pas : il faut trouver des budgets (...). »
(Le Goaziou 2015, 24)

- Crise de la prévention spécialisée ?
 - Les symptômes de la crise du travail social
 - La protection de l'enfance, exacerbation de la crise du travail social ?
 - Un contexte politique sécuritaire et autoritaire
 - Une pluralité d'acteurs institutionnels et l'absence de cap politique ?
 - Au carrefour de l'école, de l'emploi, de l'accès aux droits, de la santé physique et mentale, en proximité des jeunes en difficultés

Introduction

- Pourquoi l'utilité sociale ?
 - L'idéologie de l'évaluation: utilitarisme et nouveau management public
 - Les origines de l'utilité sociale:
 - la critique des mesures standard du bien-être
 - La valorisation des spécificités de l'ESS
 - La loi de 2014 sur l'ESS: des frontières brouillées
 - Penser l'utilité sociale est un acte politique
 - Faut-il vraiment évaluer ?
 - Une évaluation orientée vers la maîtrise des dépenses publiques via la délégitimation des services publics
 - Evaluation et contrôle de l'action sociale
 - Evaluation et plaidoyer : gagner des marges de manœuvre pour les acteurs de l'intervention sociale ?

Introduction

- Ce qu'évaluer aurait pu vouloir dire
 - Les logiques expérimentales...
 - Inspiration des protocoles médicaux: groupe test et groupe témoin
 - Où en sont les territoires ou il n'y a pas... ou plus de prévention spécialisée
 - Des limites fortes liées au contexte socio-territorial, à la finesse des effets attendus, et à la **temporalité** de ces effets
 - ...complétées par l'analyse coûts-bénéfices ?
 - Une méthode répandue malgré ses limites
 - Le choix politique de ce qui est évalué en coûts et en bénéfices... et de la **temporalité** de l'évaluation

Introduction

- Les bases d'une ACB pour la prévention spécialisée
 - le coût du décrochage scolaire (340000 euros par décrocheur, 25 milliards d'euros par an - Apprentis d'Auteuil 2025; voir aussi les travaux de l'Institut des Politiques Publiques - Benhenda et Grenet 2015).
 - le coût de la pauvreté (120 milliards par an - Collectif Alerte 2024)
 - Le coût des NEETS estimé en 2011 à 22,2 milliards et dont l'insertion économique pourrait contribuer à une croissance de 0,4 point de PIB (Francou 2020; Chusseau et al. 2021; Chusseau 2023; INSEE 2023; Gazier 2024).

Introduction

- De nombreuses limites
 - Les différents niveaux institutionnels de compétence et de responsabilité
 - L'exemple des évaluations de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
 - Démultiplication des évaluations
 - Aucun accord sur les données quantitatives
 - Une succession de lois générant de l'incertitude
 - La lassitude des acteurs
 - Les tensions entre collectivités
 - L'évaluation est-elle utile pour l'action publique ?
 - la loi Duplomb et le rejet d'une note rédigée par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) sur les effets sanitaires et environnementaux de l'acétamipride
 - L'évaluation au service de l'idéologie néolibérale

Introduction

- Méthodologie de l'enquête conduite
 - Ce que cette enquête n'était pas
 - Les difficultés rencontrées
 - Ce qui a été fait
 - Une enquête conduite de 2024 à 2026
 - Deux chargées d'étude sur 6 mois en 2024, puis 3 mois en 2026, une étudiante-stagiaire de Master pendant 6 mois en 2024
 - Une analyse/synthèse prise en charge par un enseignant-chercheur

Introduction

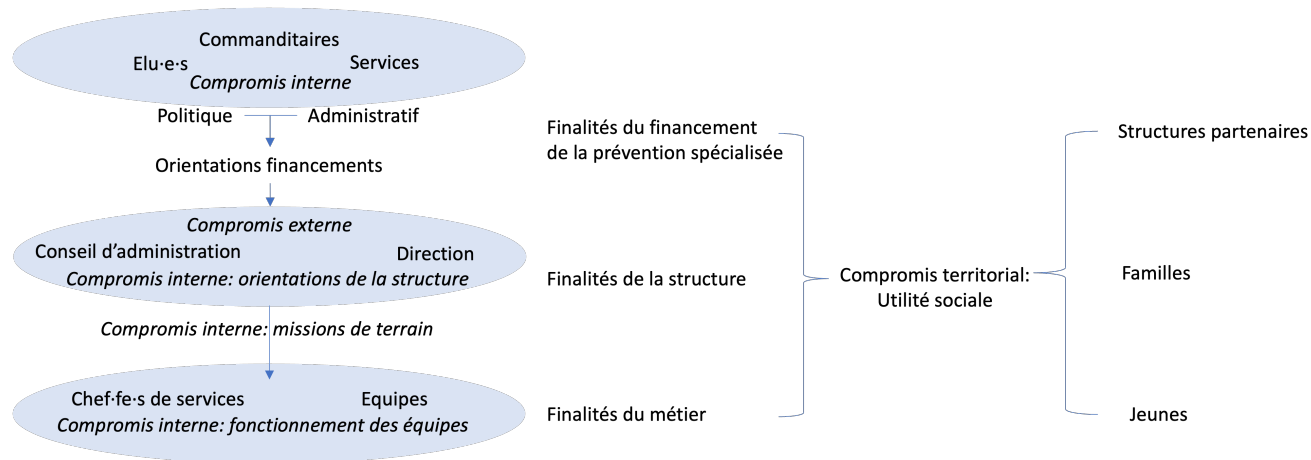
- Des entretiens individuels et/ou collectifs avec des jeunes, des familles, des professionnel·le·s de la prévention et leurs partenaires institutionnels ou de terrain sur 5 territoires (Montpellier, Sète, Béziers, Frontignan, Lunel).
 - Les jeunes
 - Plus d'une soixantaine de jeunes ont été interrogés en deux temps, une première fois en 2024 dans le cadre d'entretiens collectifs centrés notamment sur les jeunes filles et femmes puis en 2026 avec 42 entretiens individuels.
 - Une dizaine de familles.
 - Les professionnel·le·s de la prévention
 - 30 entretiens individuels ont été réalisés avec des éducateur·ice·s spécialisé·e·s et 10 d'entre eux·elles ont participé à un temps de travail collectif.
 - En interne à APS
 - 8 administrateurs et 9 cadres ont également été interrogés individuellement.
 - Les partenaires institutionnels et de terrain
 - 38 entretiens avec des représentants d'institutions (Etat, collectivités) et 30 avec des représentants des associations agissant sur les mêmes territoires de prévention.

Première partie: la construction des finalités de la prévention spécialisée

1. Finalités de l'action sociale et utilité sociale

Finalités et utilité sociale

- Distinguer l'utilité sociale des finalités
 - Prévention spécialisée et finalités du travail social
 - Des finalités différentes d'un acteur à l'autre
 - L'utilité sociale comme convergence de valeurs liées aux finalités



La finalité de l'intervention sociale correspond au sens que lui donnent ses praticiens tout autant que ses financeurs et l'élaboration de ce sens au sein des structures est le résultat de compromis instables entre professionnels de terrain, cadres, direction, conseil d'administration et commanditaires.

2. Les finalités de la prévention spécialisée

2.1. Construire du sens en interne

Construire du sens en interne

- Finalités, principes et valeurs du travail social
- Tout est dans tout ?
 - La prévention spécialisée s'inscrit pleinement dans la perspective de l'accès aux droits, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté des jeunes dans une but d'émancipation, d'autonomie et de participation. Mais les termes valises mobilisés tant par le décret de 2017 que par de nombreux acteurs sur le terrain ne revêtent en réalité pas le même sens : ils sont porteurs de représentations et de valeurs qui se traduisent par des mises en pratique(s) potentiellement conflictuelles.
 - La finalité de l'intervention sociale correspond au sens que lui donnent ses praticiens tout autant que ses financeurs et l'élaboration de ce sens au sein des structures est le résultat de compromis instables entre professionnels de terrain, cadres, direction, conseil d'administration et commanditaires.

Construire du sens en interne

- Partir des professionnel·le·s pour interroger le sens et les finalités de la prévention spécialisée
- Deux pôles complémentaires
 - d'une part les valeurs associées aux transformations structurelles, sociales et politiques, qui sont liées à la lutte contre les inégalités et pour la justice sociale ;
« dans nos valeurs, c'est un refus de la stigmatisation de la jeunesse et ... donc c'est aussi apporter un éclairage ou un autre regard plus valorisant sur la jeunesse. (...) C'est une conception aussi de société. Je sais que le paradigme a changé, mais, je suis toujours dans l'impératif républicain. On tend la main, on laisse personne sur le bord du chemin. Donc c'est ...une société solidaire, c'est une société ... on laisse personne au bord du chemin. » (Cadre 2F)
 - d'autre part les valeurs centrées sur les publics et liées au travail du *Care*.
« Ce serait l'éthique. Parce que c'est important d'avoir des valeurs et de pouvoir avoir une posture éducative qui se met au plus proche des personnes. Et ouais, une posture qui tend à aller vers le bien être des personnes. » (Educateur·ice spécialisé·e 15F)
 - Chaque travailleuse sociale navigue entre ces deux pôles, plus ou moins attirée par l'un ou l'autre en fonction de trajectoires personnelles, de formation et professionnelles.

Construire du sens en interne

- La diversité des équipes est considérée comme une force

« on s'est rendu compte dans notre équipe qu'on n'avait peut-être pas tous la même vision de ce que c'était la prévention spécialisée et qu'est-ce qu'on faisait là en tant que professionnels en fonction aussi de nos expériences passées (...) parce que je suis comme ça alors que d'autres collègues ils vont me dire moi c'est plutôt je réoriente vers le droit commun merci, et ma mission c'est de faire un travail et ma mission s'arrête à là sauf que moi en tant que personne je ne fonctionne pas comme ça. » (Educateur·ice spécialisé·e A)

« Quand on compose une équipe c'est aussi des personnalités c'est aussi des passions. (...) C'est ça qui est motivant dans ce boulot c'est qu'on peut innover on peut tenter des choses. J'ai envie de dire la seule chose qu'on peut faire véritablement c'est tenter des choses. Ça ne marche pas, OK, on voit pourquoi et on fait autrement. ça marche en se disant est-ce qu'on a un truc qu'on exploite ? c'est une des chances qu'on a dans le groupe. » (Chef·fe de service B)

- La diversité permet :

- Une compréhension plus complète des situations des jeunes
- Une adaptation aux besoins des jeunes
- La multiplication des propositions d'intervention

} Innovation

Construire du sens en interne

- Des limites liées aux problématiques de recrutement:
 - 1. à cause des incertitudes pesant sur les financements et qui conduisent à un turn-over également entretenu par les arrêts de travail et la crise des vocations ;
 - « Quand il y a beaucoup de turn over sur une équipe, cela complique notre action. Cela fatigue nos équipes. » (Educateur·ice spécialisé·e 14F)
 - « Notre financement est très court, un an par an. En fait, il faudrait voir sur du long terme. Donc il y a beaucoup de CDD alors qu'il faut de la stabilité dans ces quartiers. Souvent les jeunes trouvent que cela change trop. » (Educateur·ice spécialisé·e 23H)
 - « Le turn-over est un phénomène nouveau. Avant, mon équipe était composée de 7 CDI (...). Donc, on se retrouve avec 4 CDD et 3 CDI. A un moment, quand on a plus de CDD que de CDI dans une équipe, on ne peut pas travailler convenablement. » (Educateur·ice spécialisé·e 11H)
 - 2. parce qu'il·elle·s ne sont pas nécessairement suffisamment formé·e·s et accompagné·e·s à la gestion d'équipes où des tensions de valeurs pourraient se manifester dans le cadre d'une perte de sens plus ou moins marquée pour certain·e·s professionnel·le·s: des tensions intergénérationnelles potentielles qui font écho à celles que l'on trouve ailleurs dans l'intervention sociale et qui renvoient à une perte de sens
 - « les jeunes professionnels, voilà, ils sont formés, ils sont embauchés parce qu'ils ont une fiche de poste. Ils viennent, ils font ce qu'ils ont à faire. Les valeurs, je vais dire, créatrices, fondatrices même de la prévention spécialisée, ils ne les connaissent pas. Ils ne les connaissent pas. Donc ils vont faire ce qu'on leur demande de faire. » (Educateur·ice spécialisé·e 14H)

Construire du sens en interne

- là où certain·e·s vont considérer que la prévention spécialisée travaille au bien-être des jeunes, à leur inclusion sociale et politique et à leur émancipation... :
 - « L'action d'un éducateur spécialisé, c'est d'être à côté de la personne et de faire en sorte qu'elle ait plus besoin de nous, qu'elle trouve son propre, sa propre autonomie. On n'est pas voués à rester derrière la personne, sinon c'est de l'assistanat. L'éducation c'est faire grandir, donc c'est permettre à la personne, bah ... de faire ses propres choix et de l'aiguiller. » (Educateur·ice spécialisé·e 15F)
 - « Pour moi, éducateur de rue est un métier à part. (...) C'est ça l'utilité sociale d'un éducateur, il doit travailler à sa disparition à lui dans l'espace de du jeune. » (Educateur·ice spécialisé·e 12H)
- ...d'autres seront plus centré·e·s sur des actes spécifiques, en particulier sur des missions liées à l'emploi (le décrochage scolaire est beaucoup moins cité) :
 - « On effectue des suivis, on travaille sur l'emploi, la formation. » (Educateur·ice spécialisé·e 21F)
 - « Bah ... les insérer. L'insertion ... mettre dans le droit chemin. » (Educateur·ice spécialisé·e 1F)
 - « Les équipes produisent de l'utilité sociale de plusieurs façons. Notamment, par l'accompagnement de jeunes dans des processus de réinsertion ou de réinscription dans le droit commun. » (Cadre 1F)
- Dans cette perspective, la prévention spécialisée risque de perdre ses spécificités pour n'être plus qu'un acteur parmi d'autres des dispositifs d'insertion. Une crainte vécue par beaucoup d'acteurs du secteur dans le contexte des réformes du droit du travail et des politiques de l'emploi qui menacent notamment les logiques et finalités des Missions Locales qui sont un partenaire important de la prévention spécialisée.
- Logiques d'activation contradictoires avec le principe de la libre-adhésion

Construire du sens en interne

- Evolutions globales qui tendent à institutionaliser, normer et normaliser la prévention spécialisée, menaces pesant sur le sens du métier...
 - « Le but de la prévention spécialisée, de manière classique, disait-on, lutter contre les phénomènes de marginalisation et d'exclusion. Ça, on est sur le point d'essayer de le supprimer. Pourtant là sont les vraies valeurs de la prévention spécialisée. Enfin, oui, valeurs. Les vrais objectifs de la prévention spécialisée. (...) (Educateur·ice spécialisé·e 14H)
 - « Ensuite, la non-institutionnalisation des actions. C'est-à-dire qu'on n'est pas voué à terme à ancrer nos actions dans des institutions. » (Educateur·ice spécialisé·e 24F)
 - « Je me disais que dans la prévention spécialisée, j'aurais peut-être plus de liberté. Que je sortirai plus des codes. Ma définition de l'éducateur est que "tant qu'on a des idées et de la motivation, on peut faire ce que l'on veut". Mais ce n'est pas forcément le cas. J'aimerais être encore plus force d'innovation. » (Educateur·ice spécialisé·e 20F)
- ...mais surtout risque d'entrave aux **capacités d'innovation qui sont au cœur du métier**:
 - « Par exemple, on met en place des ateliers d'écriture pour stimuler différemment le jeune. Cela permet de faire un pas en parallèle de notre mission d'insertion et de formation. On creuse les attentes du jeune au-delà d'avoir un emploi. Cela permet de trouver quelque chose qui va fonctionner sur le long terme grâce au lien que l'on noue avec le jeune. Par exemple, on fait des débats et on discute sur des sujets de société. On organise des thématiques sur les amendes, le permis, et cela lance d'autres débats par la suite, comme sur la place de la femme, sur l'économie... Ces temps privilégiés nous permettent de les côtoyer dans leurs environnements à eux. » (Educateur·ice spécialisé·e 21F)

Construire du sens en interne

- Distinguer travail social aliéné et travail social empêché, deux phénomènes présents en prévention spécialisée.
 - D'un côté un discours sur l'évolution de la commande publique qui éloigne des missions initiales de la prévention (*aliénation*)... tout en interrogeant l'histoire de la prévention et son ancrage dans la lutte contre la délinquance et la normalisation des jeunes.
 - « On ne peut pas faire comme si la prévention spécialisée ne venait pas de la lutte contre la délinquance à l'origine » (Chef-fe de service B)
 - « On participe à l'ordre social. N'importe quel travailleur social participe à l'ordre social » (Cadre 2F)
 - De l'autre un discours, plus fréquent, sur la déconnexion entre la commande publique et les besoins du terrain (nature des besoins, temporalité des actions) qui conduit à des dispositifs mal adaptés (*empêchement*).
 - « on a une injonction des pouvoirs publics qui en gros il faut normaliser les jeunes donc les demandes de surface qui sont le travail, la formation l'insertion pro machin tout ça (...). Si le jeune il est complètement bâti sur un château de sable ça ne tiendra pas. » (Chef-fe de service C)
- Ne pas sous-estimer les impacts psychologiques et les risques de défection liés à l'aliénation et à l'empêchement du travail social

Construire du sens en interne

- Importance de co-construire avec les institutions, pour qu'elles passent de commanditaires à partenaires et ne limitent pas les structures à un rôle de simples opérateurs de l'action publique
 - « On est enfermé dans la commande publique. Par peur, par manque de courage. Alors qu'il faut transformer cette commande publique en une demande publique. »
(Educateur·ice spécialisé·e 12H)
- Cette co-construction serait cohérente avec le fait que les financeurs d'APS34 attendent d'elle, justement, un **rôle de maillage partenarial**, d'animation de dynamiques territoriales qui sont **indispensables à la réussite des dispositifs de l'action publique**.

2.2. Construire du sens en externe

Construire du sens en externe

- La prévention de la délinquance, un élément fort des attendus institutionnels tels qu'ils se manifestent dans le débat public et politique... et intériorisé par les administrateurs:
 - « je pense que pour la collectivité, l'APS apporte une certaine, comment dire, une certaine garantie de sécurité, même si c'est pas du tout sa vocation principale. Je pense que le travail auprès des jeunes qui est fait permet d'éviter des débordements, de de la délinquance, et cetera. » (Adm4H)
- Dans les entretiens avec les institutions, cette dimension est présente, la prévention étant vue comme complémentaire à la répression
 - « Au niveau de la répression, pas de problème hein, on va arriver là-dedans, faire des enquêtes et tout, il n'y a pas de souci. Mais après qu'est-ce qu'on fait ? Et là, X a dit "Ah mais moi j'ai quelque chose dans ma boîte à outils qui est sympa, ce sont les chantiers éducatifs". » (Représentant-e de l'Etat 2H)
 - « Les éducateurs, ce ne sont pas des magiciens. Ce ne sont pas des prestataires de services qui règlent le problème de la délinquance en une heure et demie ou en deux ans ou avec un mandat. » (Dir. Cab. Ville X)
 - Quand on discute avec les habitants, leur attente, c'est l'immédiateté de la réponse, c'est de dire "Il y a du deal dans mon quartier, **je veux des éducateurs pour enlever les dealers.**" » » (Dir. Service Ville X)
- Mais la réduction de la délinquance n'écrase pas les autres finalités qui sont beaucoup centrées sur l'insertion professionnelle et le rôle primordial joué par la prévention spécialisée en amont de l'accompagnement mis en œuvre par les dispositifs classiques de l'insertion.

Construire du sens en externe

- Un risque de focalisation sur le quantitatif...
 - « Nous, dans les bilans, voilà, on veut toujours des chiffres, des chiffres, des chiffres... » (Chargé·e de projet Ville X)
 - « Le nombre de jeunes touchés, le nombre de jeunes qui sont remis dans le droit commun, on va dire, ou qui ont au moins un contact avec le droit commun, parce que c'est le début de quelque chose. » (Dir. CCAS Ville X)
 - « Je crois que le premier critère, c'est le nombre de personnes rencontrées. Et puis derrière, voir ce que ça a donné dans le cadre du reporting, sur le nombre de personnes rencontrées, ne serait-ce que l'accès au droit ou la réorientation, voilà. » (Elu·e Ville X)

Construire du sens en externe

- La reconnaissance d'une présence unique sur les territoires

« Il n'y a quand même pas beaucoup d'acteurs qui sont présents aussi longtemps et qui font ce travail d'aller vers et d'essayer de travailler en adhésion avec le jeune pour qu'il puisse re-rentrer dans un parcours, ou de faire le travail d'orientation nécessaire. En fait, c'est les seuls à le faire. Et moi, je vois sur les secteurs où ils ne sont pas présents, je vois vraiment la différence quoi. Là où je vois la différence, c'est qu'il n'y a pas vraiment d'accroche pour aller vers des groupes de jeunes ou vers des jeunes qui commencent un peu à être repérés ou qui commencent à poser des troubles ou qui auraient besoin d'être suivis. » (Chef-fe de service Ville X)

- La création de lien social

« Leur présence de rue dans l'accompagnement et dans le lien avec les jeunes est essentiel. Ils créent du lien social » (Structure partenaire X)

- Le maillage partenarial

« Alors pour moi, ce serait la présence dans les réseaux de partenaires, je ne sais pas si c'est un critère tellement ça. Mais je pense que c'est important, l'interconnaissance sur un territoire. Donc pour pouvoir l'évaluer, je sais pas de quelle manière, mais l'objectif, ça serait ça. Ça serait d'essayer de repérer cette interconnaissance. » (Structure partenaire X)

« L'utilité de la prévention spécialisée, c'est de rentrer dans cette [diversité des outils](#) qui sont ceux de la protection de l'enfance, avec toutes les difficultés que ça génère en termes peut-être d'utilité sociale perçue sur d'autres pans des politiques publiques. » (Dir. service Collectivité X)

Construire du sens en externe

- Ce travail ne se mesure pas à une série d'actes, dont la mesure peut casser le sens du travail de terrain
- Une conscience partagée des limites de l'évaluation quantitative
 - « On nous dit “combien d'enfants touchés, combien de journées passées”, des chiffres, on nous demande des chiffres. Sauf que c'est hyper réducteur, parce que nos chiffres, ils sont pas bons. On n'est pas là pour faire du nombre. » (Structure partenaire X)
 - « On ne peut pas mesurer l'impact des mots, l'impact de la relation humaine qu'on a avec les gens, c'est impossible à évaluer. Et s'il n'y a pas d'actes posés ce jour-là, ça ne veut pas dire que ça ne sert à rien ! C'est facile de mesurer le nombre de dossiers RSA mais par contre, tout ce qui a été échangé autour de ça et l'impact que ça a plus tard, c'est impossible à mesure à moins d'être un cabinet qui suit des cohortes pendant des années. » (Dir. service Ville X)

2.3. Convergences

Convergences

- Les entretiens conduits avec les financeurs et partenaires comme avec les professionnel·le·s de la prévention renvoient régulièrement à l'idée que les « autres » ne seraient que peu intéressés par une réflexion plus globale sur l'utilité du travail social et de la prévention qui permettrait de sortir des logiques comptables d'évaluation de leurs impacts.
- Or, à quelques exceptions, la très grande majorité des personnes interrogées ont démontré non seulement :
 - 1. qu'elles étaient elles-mêmes intéressées et s'interrogeaient réellement sur les difficultés de penser d'autres logiques d'évaluation :
 - 2. mais aussi qu'il est possible de sensibiliser à ces enjeux, et notamment de sensibiliser des élu·e·s qui ne sont pas tou·te·s pétri·e·s de certitudes quant aux politiques publiques à conduire pour répondre aux défis posés par la situation des jeunes concernés par l'action sociale en générale, la protection de l'enfance et la prévention spécialisée en particulier.

Convergences

- Principale convergence, l'idée partagée que la prévention spécialisée est le premier maillon d'un processus qui permet aux jeunes d'*aller mieux*, sachant qu'aller mieux est la première des conditions pour accéder ensuite à un ensemble de ressources et de dispositifs conçus comme des moyens d'inclusion sociale.
 - Les termes clés des entretiens: bien-être, pensées positives, reprendre pied, confiance en soi...
- Une finalité qui relève autant de la contrainte morale (le care) que politique:
 - « La confiance en soi ... est-ce qu'on améliore la confiance en soi ? Est-ce qu'on a amélioré la sociabilité, la tolérance, l'esprit critique aussi ? Enfin, et là, on voit aujourd'hui qu'on est quand même entre la laïcité, les phénomènes d'emprise, l'esprit critique devient important, la mixité, la relation aux autres, (...) Là, on est sur des attitudes, le respect de l'autre, le respect de soi enfin (...) c'est une conception aussi de société. Je sais que le paradigme a changé, mais, je suis toujours dans l'impératif républicain. On tend la main, on laisse personne sur le bord du chemin. Donc c'est ...une société solidaire, c'est une société ... on laisse personne au bord du chemin. » (Cadre 2F)
 - « On parle toujours de la réinsertion pro, de la délinquance... mais un gamin pas bien dans ses pompes ne peut pas aller bosser. Donc quand on permet à un gamin d'être bien dans ses pompes, on a déjà gagné quelque chose. » (Educateur·ice spécialisé·e 16H)
 - « Moins on laisse de personnes sur la route, moins il y a de délinquance, de précarité... » (Educateur·ice spécialisé·e 10F)

Convergences

- Reconnaissance partagée des spécificités de la prévention spécialisée :
 - Un accompagnement de fond qui ne se traduit pas forcément par des résultats quantifiables, mais pourtant observables par les partenaires : la levée des freins

« Peut-être que la simple inscription à la Mission locale, d'avoir réussi à faire en sorte que le gamin ait ses papiers, sa carte d'identité pour pouvoir s'inscrire à la Mission locale, et qu'il a fait la démarche d'y aller deux fois... En fonction des situations, c'est déjà un super objectif atteint, s'il était très très loin de tout ça, et décrocheur depuis longtemps, et défiant des institutions. Et pour autant, il n'aura pas trouvé d'emplois, mais il y aura un frein qui aura été levé. » (Chef·fe de service Ville X)
 - Un accompagnement de long terme qui ne se mesure pas à l'acte, mais s'évalue dans le temps long

« Le travail qui a été fait en vrai va payer, mais pas sur l'instant, là... Il va payer sur une durée beaucoup plus longue » (Elu·e Ville X)

Convergences

- Reconnaissance des limites de ce que peut faire la prévention spécialisée:

« Les éducateurs, ce ne sont pas des magiciens. Ce ne sont pas des prestataires de services qui règlent le problème de la délinquance en une heure et demie ou en deux ans ou avec un mandat. » (Dir. Cab. Ville X)

« Ils sont pas là pour sauver le monde non plus, ils ont pas de cape de Superman. » (Dir. CCAS Ville X)

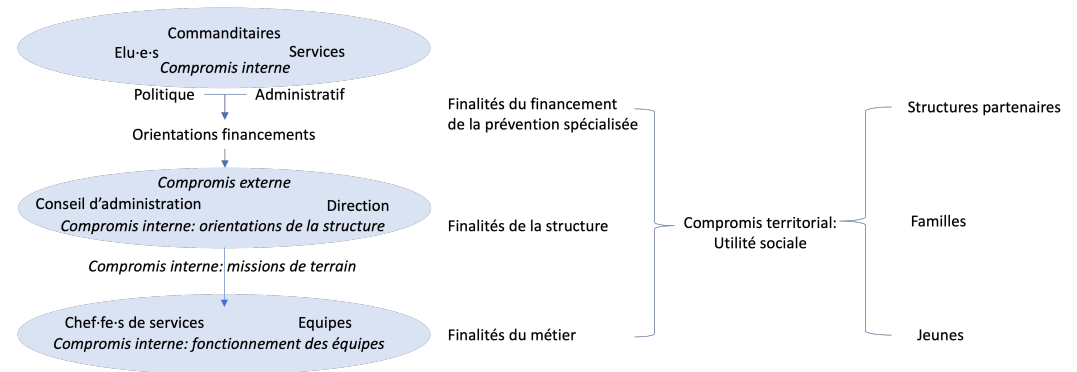
« c'est faire valoir le travail que fait la prévention spécialisée sur un territoire auprès de certains jeunes pour les faire avancer jusqu'à un moment où le mur c'est pas le mur du jeune ou de la prévention spécialisée qui ferait mal son taf, mais c'est un mur qui est lié au territoire à d'autres politiques publiques et ça de le faire valoir ça permet de dire c'est pas la prévention spécialisée et de montrer à quoi sert la prévention spécialisée avant d'arriver à ces murs. » (Educateur·ice spécialisé·e D)

Convergences

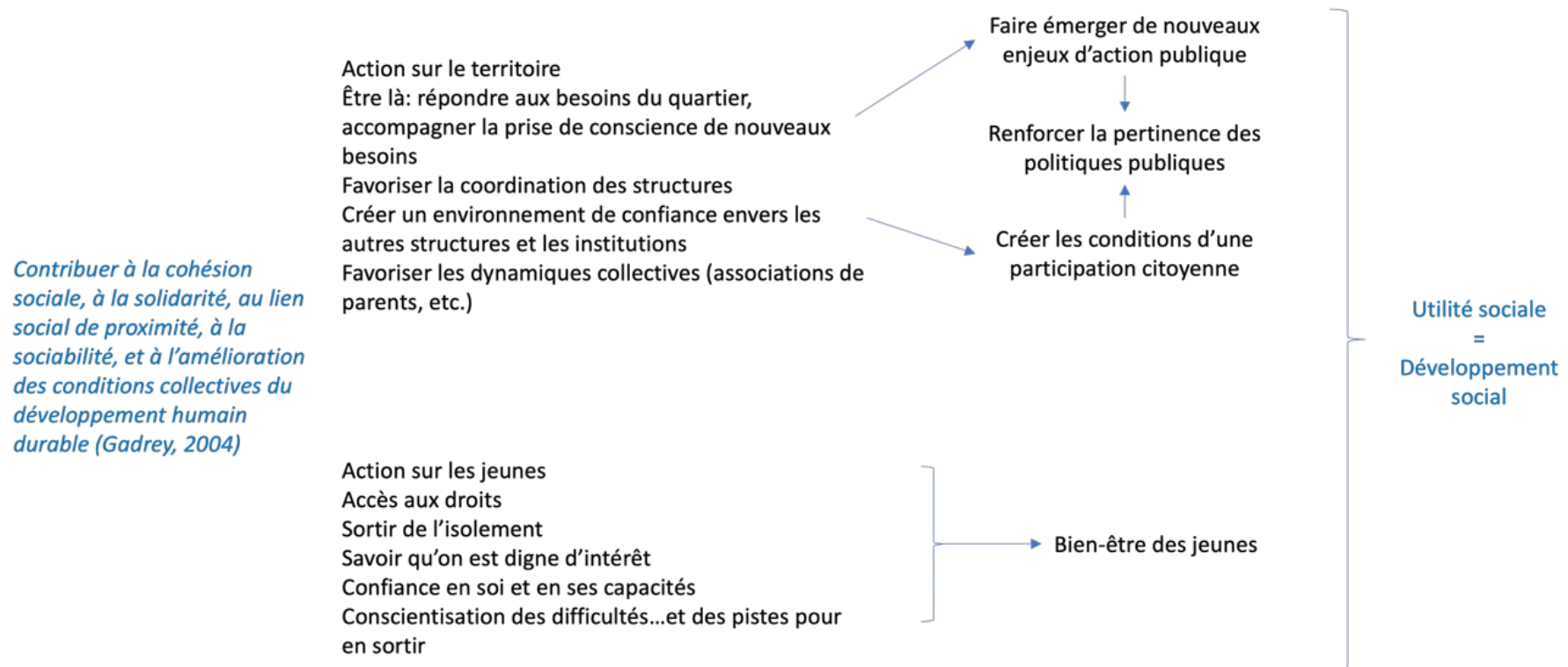
Il est donc nécessaire de **ne pas prêter à la prévention spécialisée des finalités qui ne sont pas les siennes au regard des métiers et missions initiales et, surtout, qui ne relèvent pas de ses compétences.**

Si l'on reprend le schéma initial, il est indispensable que les financeurs clarifient bien leurs finalités globales sur un territoire, et identifient comment la prévention spécialisée, à travers des finalités spécifiques et clairement définies, en symbiose avec d'autres partenaires aux finalités distinctes mais complémentaires, contribue aux finalités de l'action publique territoriale et territorialisée.

La réussite de ces finalités relève donc d'une responsabilité collective. Et elle repose sur une co-construction qui permette à chaque partenaire de se saisir pleinement à la fois de ses finalités spécifiques et des finalités collectives.



Convergences



Convergences

- Cela n'enlève pas les difficultés à évaluer ce qui se joue sur le terrain.
- En tant qu'elle travaille aux premières étapes d'un parcours, la prévention spécialisée doit être évaluée dans les différentes dimensions de ce que la plupart des acteurs nomment « le bien-être » des jeunes : même si les expressions diffèrent dans les entretiens avec les partenaires et financeurs, tous considèrent que la prévention spécialisée, lorsqu'elle réussit, permet aux jeunes de se sentir suffisamment bien pour pouvoir ensuite envisager d'entrer dans les dispositifs de l'inclusion/insertion.
- Tout l'intérêt de cette convergence est qu'elle correspond à ce que certain·e·s éducateur·ice·s considèrent comme leur cœur de métier :
 - « C'est la grande question des éducateurs. Le bien-être du public qu'on accompagne. Pour moi c'est le primordial. » (Educateur·ice spécialisé·e 16H)
 - « Mais c'est ça mon métier quoi. C'est conjuguer le verbe être. » (Educateur·ice spécialisé·e 12H)
- Mais les difficultés semblent également considérables pour mesurer ce bien-être :
 - « Le bien-être. Je ne sais pas comment le mesurer. » (Educateur·ice spécialisé·e 16H)
 - « Comment mesurer le mieux-être ? On ne peut pas mesurer le mieux-être. » (Structure partenaire X)

3. L'utilité sociale de la
prévention: le bien-être des
jeunes ?

Éléments de cadrage théorique

Bien-être, utilité et besoin(s)

Bien-être, utilité et besoin

- La dépolitisation de la notion d'utilité/besoin

« je représente l'État, donc y a pas de question politique ou quoi que ce soit, c'est est-ce que ça profite aux habitants ? (...) c'est de faire en sorte que les habitants des quartiers politiques de la ville qui sont en dessous du seuil de pauvreté puissent bénéficier de l'ensemble, on va dire du panier, culturel, sportif, éducatif, scolaire, tout et au même titre qu'un autre quartier dit normal où les gens ne sont pas en QPV parce qu'ils ont des ressources suffisantes pour pouvoir bénéficier de la santé, de l'éducation. Du sport et tout ça. Donc pour moi c'est ça. Y a les quartiers normaux, ils sont là, les quartiers politiques de la ville, ils sont là. » (Représentant·e de l'Etat, territoire X)

- Le mythe de l'intérêt général objectivé par les besoins

« L'emploi du terme *besoin* fait partie du langage usuel, et professionnel, dont on ose à peine dire qu'il correspond à un concept. Insaisissable et manipulable, il est accepté comme tel sans autre forme de procès. Rien ne justifierait qu'on y accorde plus de sens s'il n'occultait un projet non avoué, et plus profondément, un rapport social conflictuel » (Megdiche 2002)

- L'objectivation des besoins par l'expertise s'articule intimement à l'objectivation des moyens d'y répondre dans une logique d'ingénierie favorable à la technocratie et à la bureaucratie et, surtout à la dépolitisation et à la sortie du débat public d'éléments pourtant essentiels dans l'arbitrage des moyens et des fins de l'action publique.

Bien-être, utilité et besoin

- Sen et l'approche par les capacités
 - Sortir des logiques conséquentialistes de l'utilitarisme
 - Droits et libertés au cœur de la justice sociale
 - Droits et libertés positifs et réels
 - La construction sociale du besoin et de l'utilité
 - Mener une vie qui vaut la peine d'être vécue: autonomie et dignité au cœur de la démocratie
 - Valoriser des fins
 - Valoriser des moyens
 - Valoriser la transformation des moyens en fins
 - De nouvelles approches de la pauvreté: la construction délibérative de l'espace des libertés élémentaires réelles

Les besoins des jeunes vus par
les professionnel·le·s

Les atouts de trajet

- Le recueil des besoins liés à chaque nouveau jeune entrant dans le processus d'accompagnement de la prévention spécialisée est une bonne clef d'entrée dans l'évaluation concrète de ce qui est travaillé sur le terrain. Ce recueil passe, à APS34 par l'utilisation du logiciel TRAJECT.
 - « On a la chance d'avoir cet outil TRAJECT qui démarre, dont on ne sait pas trop ce que ça va donner mais qui est un outil qu'on va partager avec d'autres opérateurs de la prévention spécialisée... cette année, c'est la première fois où on va pouvoir rendre compte de notre activité au travers de TRAJECT, moi j'en attends beaucoup. » (Administrateur·ice 2H)
 - « Donc, le nombre de jeunes comme ça et puis finalement si on prend toujours cette idée de chemin, bah le nombre de jeunes qu'on a aidé, à l'issue de ce chemin, a trouvé une solution. Donc ça, je dirais que c'est quelque chose aujourd'hui qui devrait pouvoir être mesuré, surtout avec le nouveau logiciel TRAJECT. » (Administrateur·ice 7H)
 - « Le critère idéal serait des suivis de parcours et des sorties de jeunes dans nos données. Des jeunes que l'on accompagnerait plus : jusqu'où va la prise en charge de la PS ? Quand est-ce qu'on l'arrête ? Quand un jeune qui a été accompagné pendant 10 ans et qui est maintenant inséré avec un travail, on doit continuer le suivi ? Un bon indicateur serait l'arrêt : ce serait une forme d'accomplissement. Traject permet à son échelle de mesurer cela. » (Cadre 5F)
 - « Le logiciel permet de gagner en retour qualitatif sur les actions menées, et en visibilité de parcours et en auto-évaluation des pratiques pro et de leurs impact ». (Cadre 7H)

Les limites de traject

- Différentes limites

1. Le temps pris par les activités administratives

2. Des informations qui circulent mal

3. Une quantification qui ne fait pas toujours sens

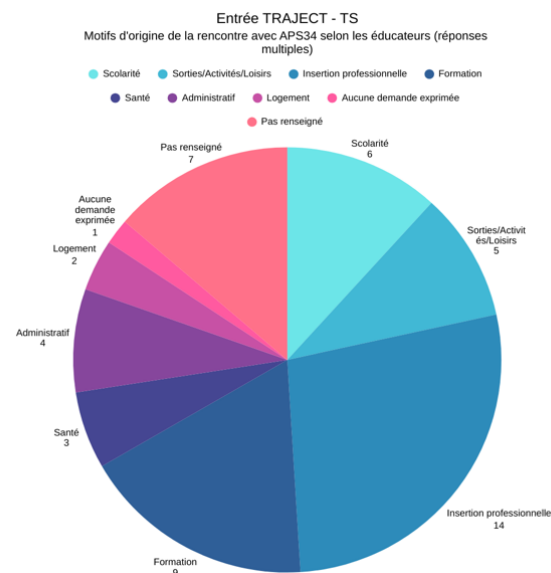
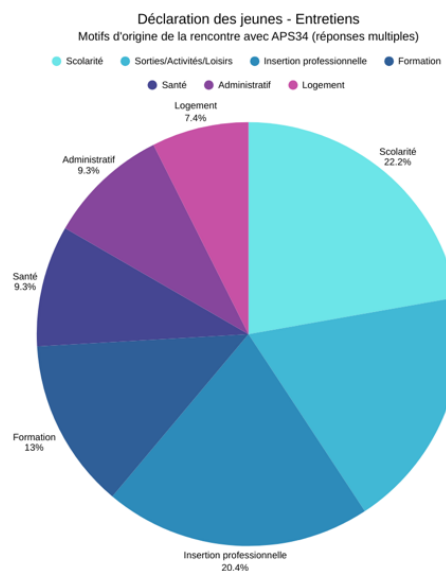
- « je fais un parallèle vite fait avec le logiciel Traject et tout ... On met des données comme “on accompagne tant de jeunes, on a vu tant de jeunes en PS”...Mais est-ce que voir beaucoup de jeunes c'est avoir une utilité ? Moi je sais pas forcément, je sais pas, ça se discute. Mais, par contre est-ce que bien accompagner un nombre restreint de jeunes n'est pas forcément plus utile donc du coup ? » (Educateur·ice spécialisé·e 19H)

4. La tension éthique : l'anonymat et la libre-adhésion

- « Après, je lie le secret pro' avec l'anonymat. J'ai toujours connu la prev' avec l'anonymat. (...) Et, c'est vrai que là, on tend sur une perte de cet anonymat avec TRAJECT. Je comprends qu'il faut démontrer l'utilité de la prev' et que ça passe au travers de TRAJECT. Mais, pour moi qui ai toujours travaillé avec des pseudos, ça fait bizarre. Même si je l'entends. C'est une évolution des pratiques avec lesquelles on doit s'habituer. » (Educateur·ice spécialisé·e 24F)

Les limites de trajet

- Des écarts sensibles entre ce que dit le logiciel et ce qu'ont dit les jeunes

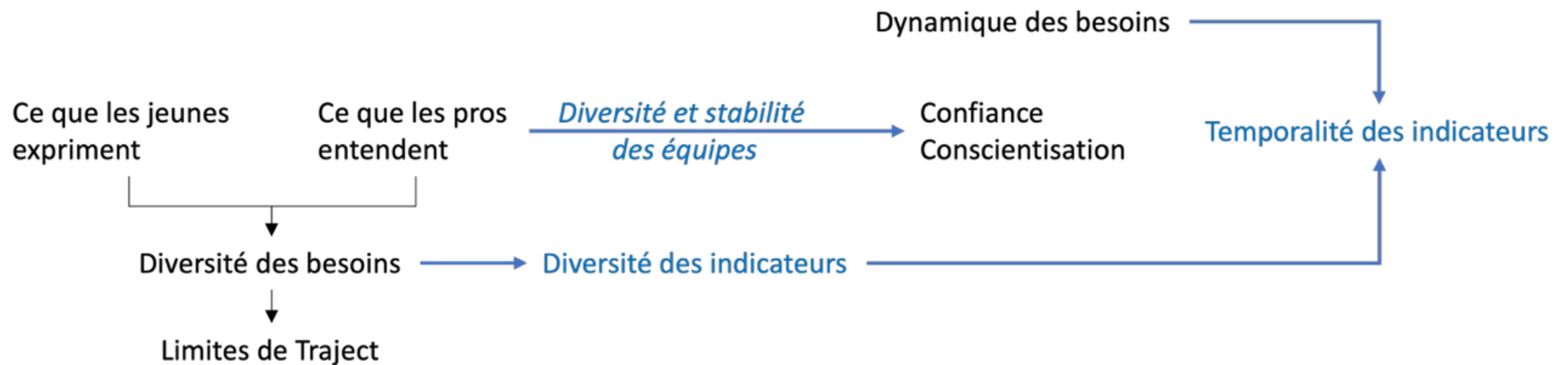


Les limites de traject

- Des causes au cœur des enjeux de l'utilité sociale
 1. Des demandes multiples parfois réduites à celles qui correspondent aux attentes des financeurs et/ou à la manière dont ces attentes sont interprétées et intériorisées sur le terrain.
 2. Des besoins qui ne s'expriment pas directement ni immédiatement et dont la verbalisation dépend du lien construit avec les éducateur·ice·s.
 3. Des besoins qui évoluent dans le temps, au fur et à mesure d'un processus de conscientisation.

Le processus d'émergence des besoins

« les problématiques qui sont annoncées ne sont pas forcément les mêmes selon le professionnel. ça peut être des problématiques plus importantes plus personnelles, plus intimes et selon d'autres professionnels ça peut être plus général. Un jeune professionnel va se retrouver pendant quelques temps sur des problématiques du type insertion formation on va dire un truc un peu générique et avec de la relation et de la confiance on arrive à des choses qui sont plus de l'ordre de problématiques familiales problématiques plus intimes aussi selon la relation qui est établie avec le travers social. » (Educateur·ice spécialisé·e E)



Seconde partie: les jeunes au cœur de l'évaluation

Gagner et donner confiance

Gagner et donner confiance

- La présence de rue: la singularité et la force de la prévention spécialisée
 - « Au début, ils pensaient que c'était des gens envoyés par la police. » (Jeune 2)
 - « Au début... on sait pas qui ils sont... on se dit : "Qui ils sont ? Est-ce qu'ils sont envoyés par quelqu'un ?". Mais après, quand ils nous expliquent qui ils sont vraiment... ça rassure. » (Jeune 3)
 - « Ça s'est fait naturellement... avec le camion, ça a créé un fort lien. » (Jeune 11)
 - « Au début, oui, il y avait de la méfiance... après, avec le temps, c'est bon. » (Jeune 4)

Gagner et donner confiance

- Une confiance qui perdure au sein des familles et dans les cercles d'ami·e·s et assurent de toucher plus de jeunes
 - « C'est mes amis qui m'ont dit de venir les rencontrer... ils m'ont expliqué que c'était des éducateurs, qu'ils faisaient des sorties avec les jeunes. Du coup, j'ai accepté. » (Jeune 34)
 - « C'est ma sœur qui me l'a fait rencontrer... juste pour voir. » (Jeune 19)
 - « Quand je dis “je vais voir APS” [à mes parents], c'est oui direct. » (Jeune 41)
 - « Quand je dis à ma mère “je suis avec l'APS”, elle sait que je suis bien entourée. » (Jeune 2)
 - « Les éduc's sont déjà rentrés chez moi... mes parents ont confiance. » (Jeune 13)

Gagner et donner confiance

- Ce lien social qui se tisse progressivement et permet aux jeunes de reprendre confiance dans leur capacité à parler, à se livrer, et à ré-occuper des espaces sociaux qui peuvent ensuite être des ressources
 - « Les personnes parlaient plus aux éducateurs qu'aux gens du quartier. » (Jeune 8)
 - « Elles m'ont aidée... à ne pas me sentir seule. » (Jeune 25)
 - « Ah, je sors plus... je vais à la Maison pour Tous aussi. » (Jeune 35)
 - « Avant, je ne venais jamais à la Maison pour tous... mais depuis qu'il y a les éducateurs, oui, je viens pour voir s'ils sont là. » (Jeune 34)
- Cette « reprise » des espaces sociaux est essentielle dans l'approche par les capacités
 - Elle repose à la fois sur la confiance que les jeunes reprennent et qui peut les sortir de l'isolement régulièrement évoqué ;
 - Elle conduit à dépasser certains freins de genre ;
 - Elle conduit à ce que les parents autorisent à plus de sorties... et donc plus de libertés.

Gagner et donner confiance

- La parole est au cœur du lien qui se crée.
 - « On se posait autour d'un verre, on discutait... c'était l'activité du soir. » (Jeune 6)
 - « Au lieu de rester chez nous à rien faire, on vient, on discute, on apprend des choses. » (Jeune 2)
 - « Chaque soir, quand on les voit, on se pose avec eux, on discute de tout, de rien. » (Jeune 5)
 - « Pour pas délaissier les jeunes... se rapprocher des jeunes que l'État va pas forcément aller voir. » (Jeune 5)
 - « À rassurer, discuter et avancer sur les problèmes des gens. » (Jeune 5)
 - « Moi, j'ai toujours été réservée et avec eux, j'arrive à parler. » (Jeune 20)
- Nous y reviendrons, ces temps de socialisation sont extrêmement complexes à mesurer
 - « On ne peut pas mesurer l'impact des mots, l'impact de la relation humaine qu'on a avec les gens, c'est impossible à évaluer. Et s'il n'y a pas d'actes posés ce jour-là, ça ne veut pas dire que ça ne sert à rien ! C'est facile de mesurer le nombre de dossiers RSA mais par contre, tout ce qui a été échangé autour de ça et l'impact que ça a plus tard, c'est impossible à mesurer à moins d'être un cabinet qui suit des cohortes pendant des années. » (Dir. service Ville X)

Gagner et donner confiance

- Les éducateur·ice·s doivent d'abord être identifié·e·s comme des personnes de confiance pour qu'une relation d'aide et d'accompagnement se mette en place: les jeunes n'ont a priori pas de relation de guichet avec les professionnel·le·s
- C'est d'autant plus important que c'est en prenant confiance (avec l'extérieur et en eux-mêmes) que les jeunes peuvent progressivement formuler des besoins qu'ils ne ressentaient ou ne formalisaient pas nécessairement au début du processus.
 - « [Les éducateur·ice·s sont là] pour nous aider, pour nous conseiller, pour nous écouter (...) Pour aider les jeunes. » (Jeune 20)
 - « Être là si tu as besoin... t'aider à avancer. » (Jeune 29)
 - « Si là, j'ai un problème, je sais que les éducateurs, ils sont là pour moi. Si je leur demande leur aide, ils vont me parler et voir une solution. » (Jeune 34)
 - « Avant, j'étais timide, pas du tout sociable. (...) Maintenant, j'osais un peu plus parler et m'exprimer sans être gênée. » (Jeune 35)
 - « Je suis moins timide, plus à l'aise à l'oral. » (Jeune 23)
 - « Ils ont pris le temps de parler, de s'occuper de moi. » (Jeune 40)
 - « Répondre à tout moment quand on a besoin d'eux, écouter sans juger. (...) Quand je suis avec eux, je suis tranquille. (...) Ça m'a permis d'avoir confiance en moi-même et d'être à l'aise avec les gens. » (Jeune 9)

Gagner et donner confiance

- L'écoute sans jugement est un élément important mentionné par les jeunes, qui vient croiser directement ce que certain·e·s éducateur·ice·s mettent en avant à la fois comme principe et comme valeur.

« Q : Qu'est-ce que ça pourrait leur apporter ?

R : Je sais pas expliquer ... mais je sais que c'est important de les écouter. Parce que peut être qu'il croise beaucoup de monde, beaucoup d'adultes mais qui sont pas forcément là dans le but de juste les écouter.

Et mon dernier mot c'était ... de ne pas avoir de jugement. Souvent quand les gens qui sont en face d'une personne, ils les écoutent, et souvent ils vont juger leurs actes. Et je pense que ça se rejoint, être à l'écoute mais sans jugement derrière. » (Echange avec l'éducateur·ice 3F)

« Il faut montrer au jeune qu'il est digne d'intérêt. » (Cadre 8H)

- Et on peut faire un lien fort avec l'approche par les capacités via la question de la dignité comme fondement de la confiance en soi

Ouvrir les champs du possible

L'ouverture sur d'autres vies possibles

- Le quartier, un entre soi revendiqué
 - « On n'aime pas trop se mélanger avec les autres. » (Jeune 21)
- Mais qui isole
 - « Les jeunes de quartier, on est souvent seuls entre nous. » (Jeune 7)
 - « C'est grâce à APS qu'on a réussi à se mélanger (F/H)... maintenant, la vision est beaucoup plus différente. » (Jeune 41)
 - « Je reste beaucoup moins au quartier... il faut sortir de ce milieu. (...) À part les éducateurs, moi, personne m'a vraiment aidé au quartier. » (Jeune 14)
- Les chantiers éducatifs, sorties, pique-niques, rencontres inter-quartiers, voyages (« Clermont-Ferrand, clairement, je n'aurais jamais cru mettre les pieds là-bas. » - Jeune 6), ou simplement « une petite sortie karting, paintball... » (Jeune 29), « cinéma, laser game » (Jeune 40), sont autant d'occasion de se sentir capable de **faire autre chose ailleurs** que dans le territoire d'origine.
 - « Je réalise certaines choses d'un point de vue que je n'aurais jamais pensé. » (Jeune 7)
 - « Ça nous a apporté des trucs qu'on pouvait pas faire au quartier. » (Jeune 14)
 - « Grâce aux éducateurs, des personnes sortent du quartier... jamais elles y seraient allées seules. » (Jeune 32)
- A propos de son désir de partir vivre ailleurs et y créer sa propre activité conduit un jeune à exprimer très simplement que :
 - « Sans eux, je crois que je l'aurais jamais fait de ma vie. » (Jeune 33)

L'ouverture sur d'autres vies possibles

- Ces activités sont aussi l'occasion de formes de socialisation renouvelées :
« Je ne suis jamais partie avec des gens que je ne connaissais pas (...) En fait, c'était comme si c'était un peu une famille. Vraiment. » (Jeune 35)
- Une nouvelle sociabilité qui se joue sur le territoire également :
« J'ai jamais fait de la peinture de ma vie... j'ai jamais cuisiné avec des camarades. » (Jeune 10)
- La découverte de soi passe ainsi par la découverte d'autres espaces de socialisation et d'expression: les différents dispositifs liés à l'insertion, comme les chantiers éducatifs peuvent être appréhendés avant tout sous cet aspect-là avant d'être un premier pas vers le monde du travail.
« On a utilisé des outils que je pensais jamais utiliser. Pour moi, c'était un truc de papa, un truc d'homme (...) Avant, pour moi, j'avais pas d'avenir... et après je me disais : tout est possible. » (Jeune 2)
« Vu qu'ils m'ont fait connaître les chantiers... ça m'a motivée pour l'intérim. Ils sont là pour nous aider... nous pousser vers le haut » (Jeune 21)
« Les chantiers, ça m'a sauvé la vie... (...) Ils servent à redonner des opportunités à des gosses qui n'en ont plus ou qui pensent ne plus en avoir. » (Jeune 37)

L'ouverture sur d'autres vies possibles

- C'est un accompagnement vers soi qui se joue...
 - « Avant, j'étais vraiment le petit con... c'est [Educateur·ice X1] qui m'a remis dans le droit chemin. » (Jeune 18)
 - « Ça me pousse à réfléchir sur moi-même. » (Jeune 23)
 - « Oui, je me sens mieux préparée, (...) je suis plus en mode déni. » (Jeune 37)
 - « J'ai plus d'outils qu'avant... je les utilise au quotidien. » (Jeune 6)
- ... et qui permet de travailler aussi des urgences liées aux problèmes de santé physique et mentale
 - « Ils m'ont aidé plein de fois pour mes dents, les scanners... » (Jeune 29)
 - « Elle venait chez moi à trois heures, deux heures, minuit... elle venait rester jusqu'à ce que je m'endorme sans prendre mes cachets. Elle m'a sauvé la vie. » (Jeune 42)

Une reconnaissance à double
sens

Une reconnaissance à double sens

- Les jeunes manifestent une réelle reconnaissance à l'égard des professionnel·le·s qui les ont accompagnés
- Cette reconnaissance va du-delà des apports individuels et des jeunes eux-mêmes: elle englobe les différents impacts
 - Sur la parentalité :
 - « Ils peuvent nous donner une autre manière ou une autre façon de faire pour avoir le dialogue avec nos enfants, pour entamer un dialogue sain et serein. » (Parent 3)
 - « Ça nous a beaucoup rapproché avec ma fille, maintenant » (Parent 1)
 - « Je me dis que j'ai passé la phase où j'ai essayé de leur donner l'éducation la meilleure possible, mais ils ne veulent pas m'entendre. Je suis fatiguée. » (Parent 4)
 - Sur les habitants du quartier et notamment les familles et les mères
 - « Ils sont aimés par tout le monde... ils aident même les mamans. » (Jeune 18)
 - « Ils servent pour donner de la sécurité, de la confiance et de l'aide pour trouver leur chemin (...) Des fois les mamans qui sont en difficultés, de lire ou avoir les papiers, ils aident aussi pour le logement ou des aides MDPH » (Parent 1)
 - « Il les a accompagnés que ce soit moi, pour tout, pour tous mes besoins et pour mes enfants aussi, que ça soit pour le travail, que ce soit pour les devoirs, les activités. » (Parent 2)

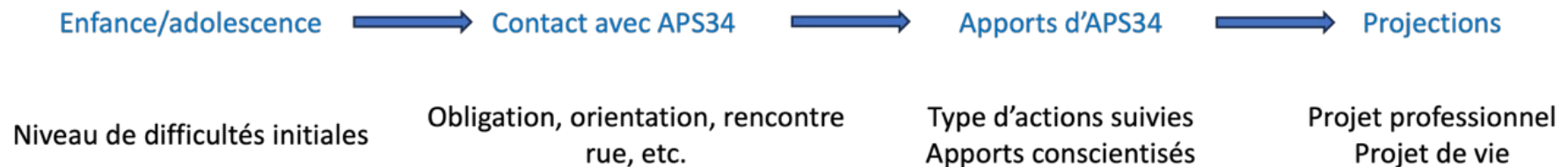
Une reconnaissance à double sens

- La crainte du départ: la reconnaissance des effets sur le quartier dans son ensemble
 - « J'espère qu'APS persistera... ils mettent une bonne ambiance générale au quartier. » (Jeune 7)
 - « S'il n'y a plus d'APS, ça va faire un choc à tout le monde. » (Jeune 41)
- Ce départ d'APS34, certain·e·s jeunes l'ont connu :
 - « Le jour où ils ont quitté [Ville X], ça a été une catastrophe. La mission locale, plus un jeune n'y va. (...) Aujourd'hui, il manque un endroit pour les jeunes en difficulté. Ils sont abandonnés. (...) S'il y avait encore les mêmes éducateurs, beaucoup de jeunes travailleraient aujourd'hui. » (Jeune 40)
- Nous évoquons en introduction qu'une des pistes pour évaluer la prévention est de mener des enquêtes là où il n'y a pas ou plus de prévention... La ville X est un excellent terrain d'étude.

Des parcours-types ?

Une tentative de typologie

- Quatre étapes ont été identifiées pour distinguer les situations des jeunes en fonction :
 1. du niveau de difficultés qu'ils avaient déjà rencontrées au cours de leur vie, dans leurs familles, à l'école, au travail ;
 2. comment ils avaient rencontré les éducateur·ice·s d'APS34 ;
 3. ce que le travail de prévention spécialisée avait été pour eux ;
 4. comment ils se projetaient dans leur vie.

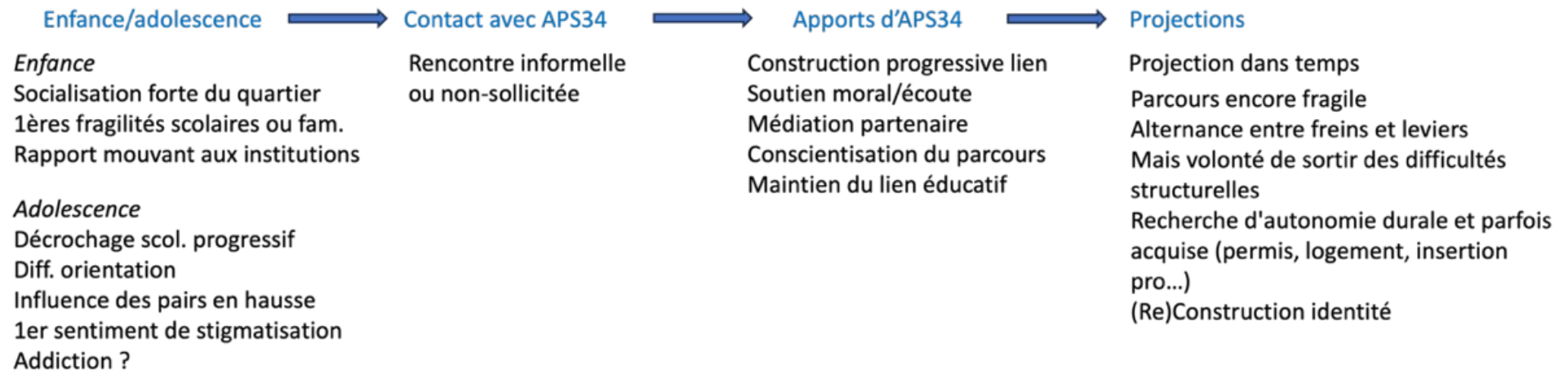


Le parcours de consolidation

- La première dénomination de ce parcours était « parcours-type » voire « parcours idéal » compte tenu que c'est celui qui se traduit par de nombreuses améliorations de la situation des jeunes. Mais, parmi ces jeunes on trouve celles et ceux qui, relativement, aux autres jeunes, ont connu dans leur enfance et leur adolescence des difficultés moins graves : ils sont certes sortis des systèmes d'éducation et de formation, mais progressivement, accumulant des retards qui ont conduit à des difficultés d'orientation et de conscientisation d'un projet de vie. Ces jeunes sont celles et ceux qui ont le plus conscience de leurs difficultés mais aussi de l'influence de leur environnement et des causes structurelles qui freinent leur capacité à réaliser un projet de vie qu'il·elle·s commencent néanmoins à formuler.
- Il s'agit d'une consolidation car ces jeunes ont des bases sur lesquelles les éducateur·ice·s peuvent plus rapidement s'appuyer pour enclencher des démarches de droit commun, de recherche d'emploi ou de formation, la mise en lien avec des structures partenaires, etc. La prévention spécialisée joue ici pleinement son rôle d'intermédiaire vers des ressources externes.

Le parcours de consolidation

Le parcours de consolidation

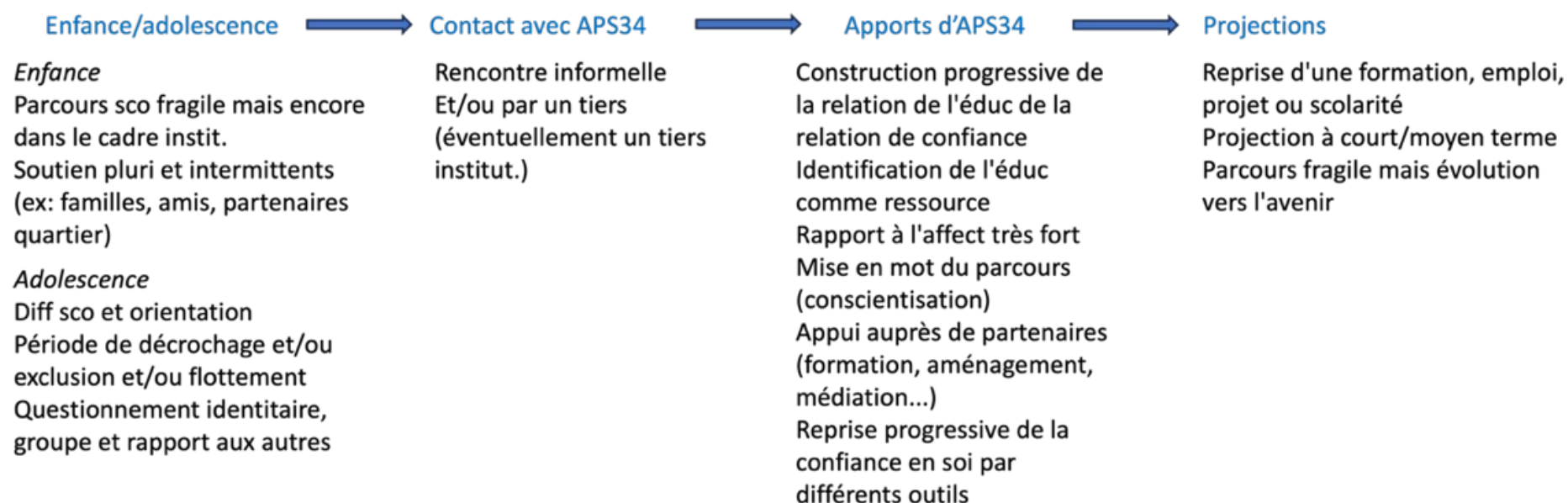


Le parcours de remobilisation

- La remobilisation concerne les jeunes qui, à la différence de ceux qui sont en consolidation, ont des bases plus fragiles, liées à des processus plus marqués de décrochage scolaire et social mais qui pendant l'enfance au moins sont restés ancrés dans des liens sociaux...plus ou moins soutenant. Cela se retrouve dans le type de relation construite avec les éducateur·ice·s, où l'affect prend une place importante. Les professionnel·le·s participent à un processus de reconstruction qui sera la première étape pour aller ensuite vers les autres dimensions de la prévention spécialisée et l'accompagnement vers d'autres ressources externes. Ils sont en eux-mêmes une ressource symbolique sur laquelle peut se former non seulement une relation de confiance mais aussi et surtout, un retour de l'estime de soi et de la confiance en soi indispensables pour commencer à formaliser un projet de court ou moyen terme : pas un projet de vie mais un projet de retour vers les parcours sociaux plus standards.

Le parcours de remobilisation

Le parcours de remobilisation

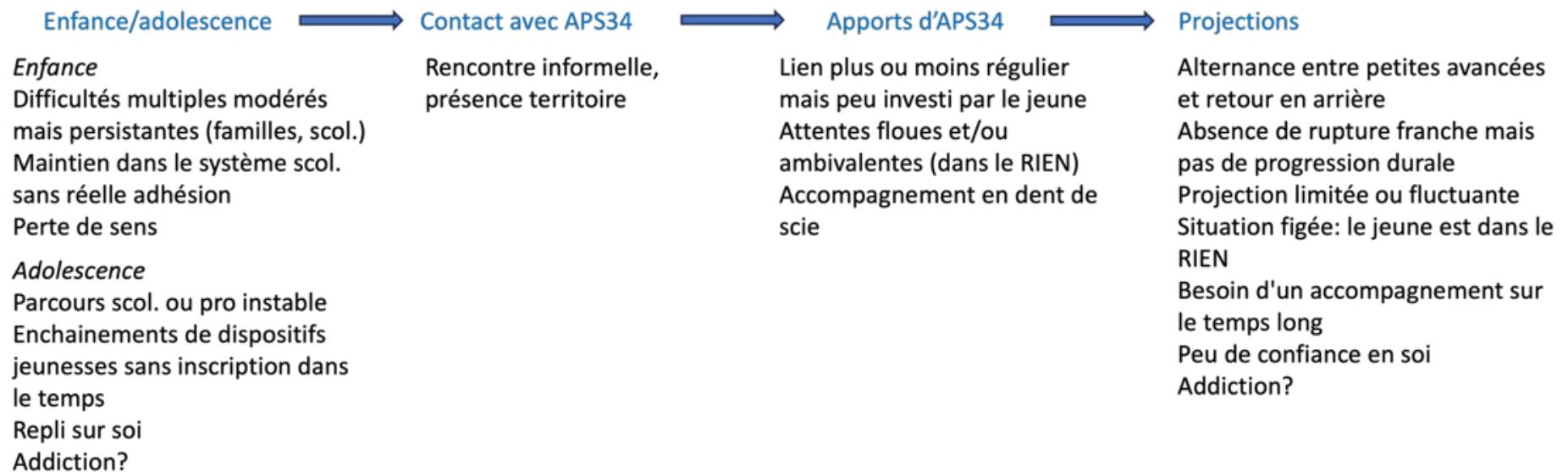


Le parcours de stagnation

- Les jeunes identifiés comme relevant de dynamique de stagnation montrent un peu plus de fragilités dès l'enfance, avec un décrochage non pas seulement scolaire mais social associé à des formes de perte de sens renforcées par la démultiplication d'entrée et de sortie dans différents dispositifs d'accompagnement. Le rapport à la prévention spécialisée s'inscrit donc dans un contexte de défiance ou en tout cas de perte de sens vis-à-vis des possibilités institutionnelles de raccrocher un autre parcours de vie. Les attentes de ces jeunes sont d'autant plus difficiles à identifier qu'elles ne sont pas formulées et s'inscrivent dans une relation fragmentée et incertaine.
- Ces jeunes sont donc visibles pour les éducateur·ice·s mais difficiles à garder dans des dynamiques positives. L'isolement et les échecs successifs conduisent à un cercle vicieux de perte de confiance en soi et d'impossibilité de formuler des attentes et un projet personnel

Le parcours de stagnation

Le parcours de stagnation

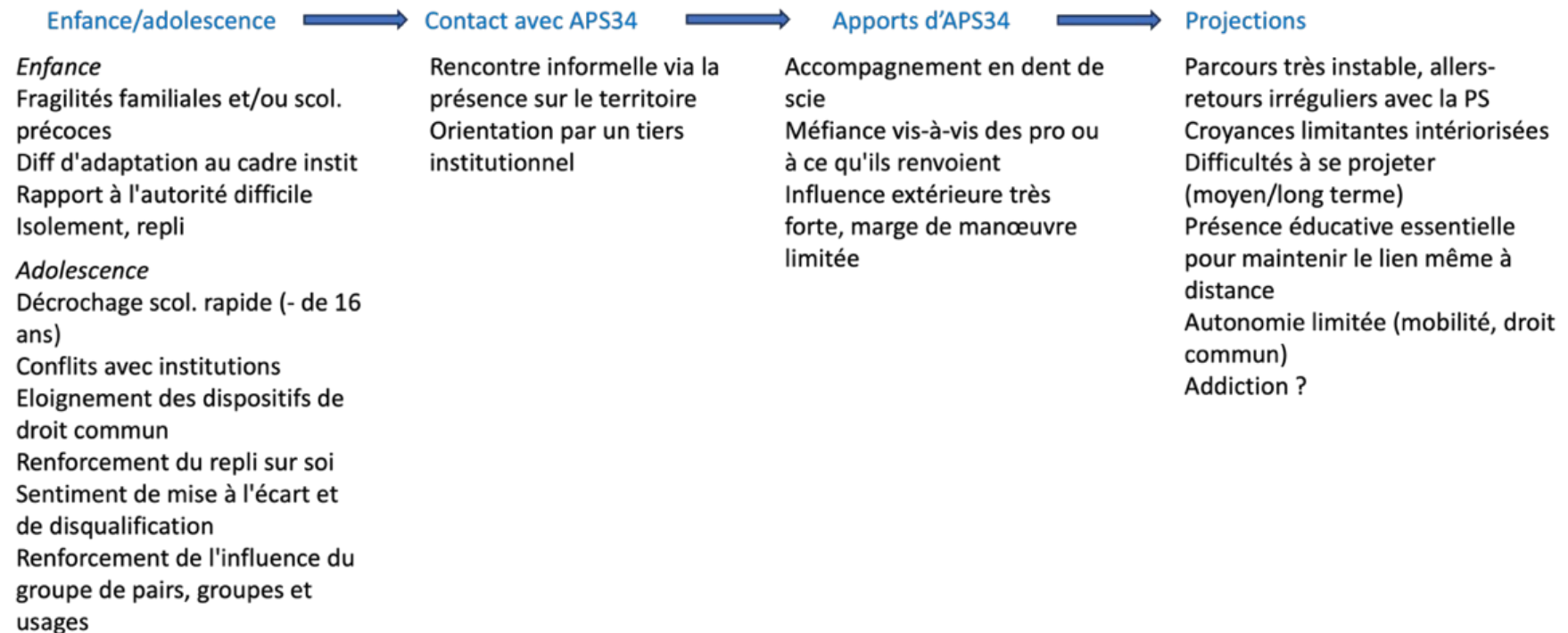


Le parcours de sensibilisation

- Dans un premier temps, cette trajectoire avait été nommée « trajectoire de rupture » parce qu'elle correspond aux jeunes les plus en difficultés à leur arrivée dans la dynamique de prévention spécialisée. Ils en sont très éloignés car ils ont connu une série de ruptures personnelles, familiales, scolaires et professionnelles qui ont conduit à un niveau élevé de désaffiliation. Bien que leur socialisation soit passée longtemps par un groupe dans le quartier, cela n'exclue pas des niveaux de solitudes importants : l'influence du groupe va de pair avec le repli sur soi.
- Finalement, le terme « sensibilisation » nous semble plus adapté à la fois à la situation de ces jeunes et au travail des éducateur·ice·s. Il s'agit en effet que le jeune soit progressivement conscient de ce que la prévention spécialisée pourrait lui apporter, de telle sorte que le rapport méfiant, à distance dans l'espace et dans le temps, se transforme progressivement grâce au travail de sensibilisation mis en œuvre par les professionnel·le·s. On peut considérer ces jeunes comme à la marge de la dynamique de prévention mais une marge qui reste dans les radars des éducateur·ice·s dont la présence continue sur le terrain est le meilleur moyen d'ouvrir un espace possible de rencontres épisodiques.
- Ces jeunes sont donc très éloignés des processus d'insertion/inclusion et l'utilité sociale de la prévention spécialisée est ici d'offrir la possibilité d'une rencontre qui soit la première main tendue à défaut d'être acceptée ; la présence de terrain est le moyen le plus efficace pour y parvenir, et les temporalités peuvent être très longues puisque plusieurs des jeunes que nous avons classés dans cette catégorie sont connus des éducateur·ice·s depuis plus de cinq ans.

Le parcours de sensibilisation

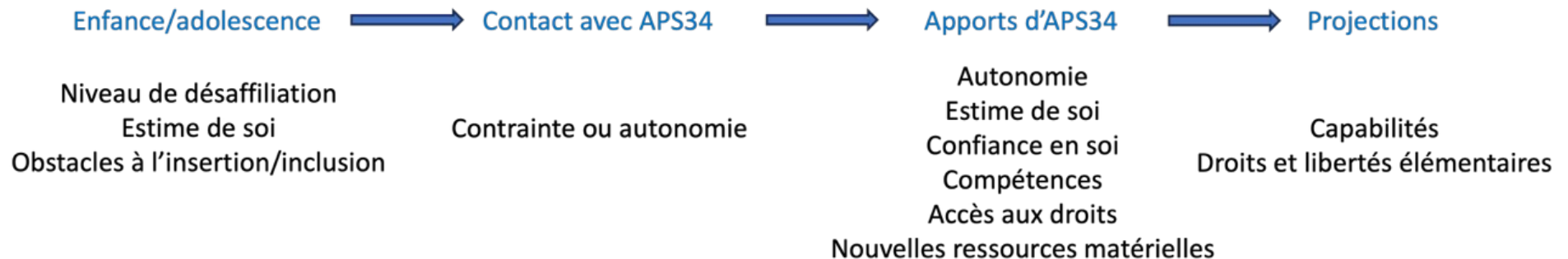
Le parcours de sensibilisation



Parcours et utilité sociale

- Ces idéaux-types restent à discuter avec les éducateur·ice·s et à tester sur le terrain auprès des jeunes eux-mêmes. Mais les échanges ne doivent pas s'arrêter là : c'est avec l'ensemble des acteurs impliqués autour et pour les jeunes que leur pertinence peut être évaluée et, surtout, mise en regard des pratiques et des attentes des un·e·s et des autres. Car les actions conduites ne touchent nécessairement pas les mêmes jeunes et ne prennent sens que comprises dans un parcours. Les actions font sens comme étape d'un parcours avec des obstacles et des leviers très différents de contextes à la fois individuel et social à chaque fois spécifiques.
- Il serait également possible d'envisager de renseigner des indicateurs correspondant aux différentes dimensions du bien-être individuel liées aux différentes étapes des parcours et qui produisent, in fine, un ensemble de droits et libertés élémentaires qui permettent d'appréhender les capacités acquises au cours du processus d'accompagnement.

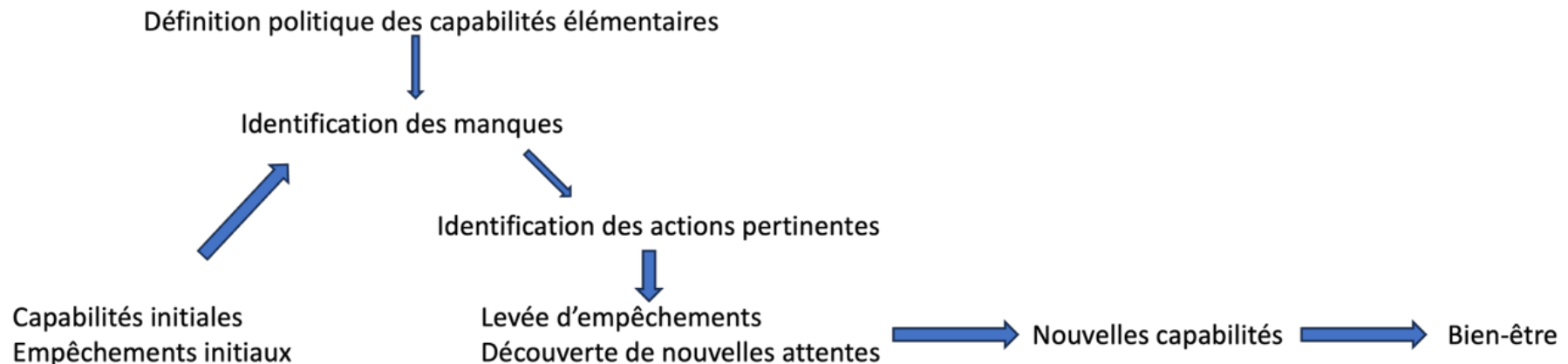
Parcours et utilité sociale



- Pour reprendre la terminologie de l'approche par les capabilités, nous entendons ici par droits et libertés élémentaires, un ensemble de « fonctionnements » nécessaires pour concevoir et mener une vie socialement digne et permettant de concevoir et de mener, ensuite, une vie valant la peine d'être vécue. Ces droits et libertés élémentaires ne sont pas les mêmes suivant le moment du parcours d'un·e jeune accompagné·e par des éducateur·ice·s spécialisées. Plutôt qu'un ensemble de droits et libertés pré-définis, qui constitueraient un but, et permettraient de définir un début et une fin de l'accompagnement, il s'agit de considérer un processus d'expansion au cours duquel chaque nouveau droit et liberté permet d'en atteindre et utiliser de nouveaux. C'est donc en fonction des capabilités initiales de chaque jeune qu'il convient d'évaluer les progrès réalisés, qui peuvent s'apparenter à une amélioration du bien-être, mesurable à la fois à partir des droits et libertés acquis.

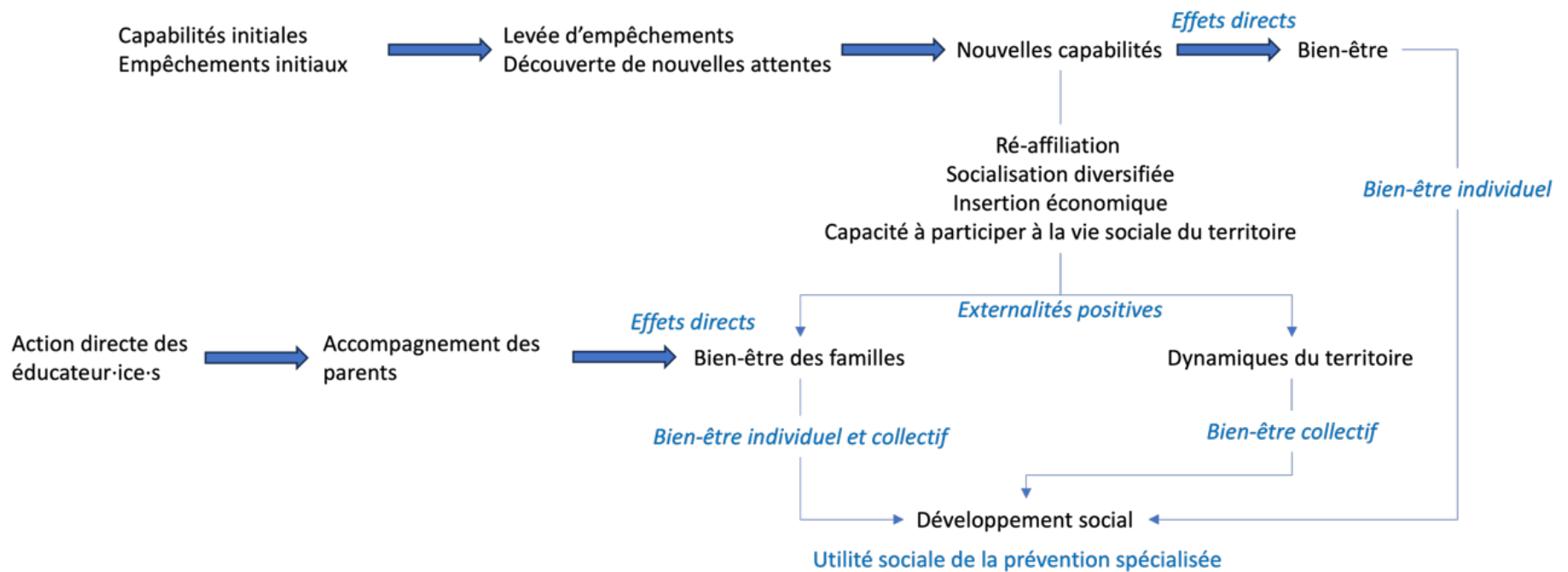
Parcours et utilité sociale

- Plutôt qu'une entrée par besoins il s'agit donc d'une entrée par libertés élémentaires dont la liste doit s'adapter régulièrement à l'évolution des enjeux identifiés sur le terrain. Ceux de la santé mentale par exemple n'ont été que récemment identifiés et conçus comme un sujet d'action publique. De très nombreux indicateurs peuvent être conçus, à partir des recherches sur la santé mentale, pour mettre en place des questionnaires posés aux jeunes à leur arrivée auprès des éducateur·ice·s, suivant une méthodologie basée sur l'expérience des professionnel·le·s qui sont les mieux placé·e·s pour savoir dans quelles circonstances et sous quelle forme aborder ces questions.



Conclusion

Les impacts de la prévention spécialisée



L'évaluation du bien-être territorial

- Un impératif praxéologique: l'évaluation comme guide et pas comme contrainte
- Un impératif politique:
 - Reposer les bases d'un suivi de l'action sociale en dehors des logiques court-termistes et de contrôle
 - Reposer les bases d'un débat raisonnable
 - Reposer les bases de la coopération territoriale: la solidarité territoriale au cœur des enjeux contemporains
- Une solution: mettre en place un observatoire impliquant tous les acteurs institutionnels et de terrain